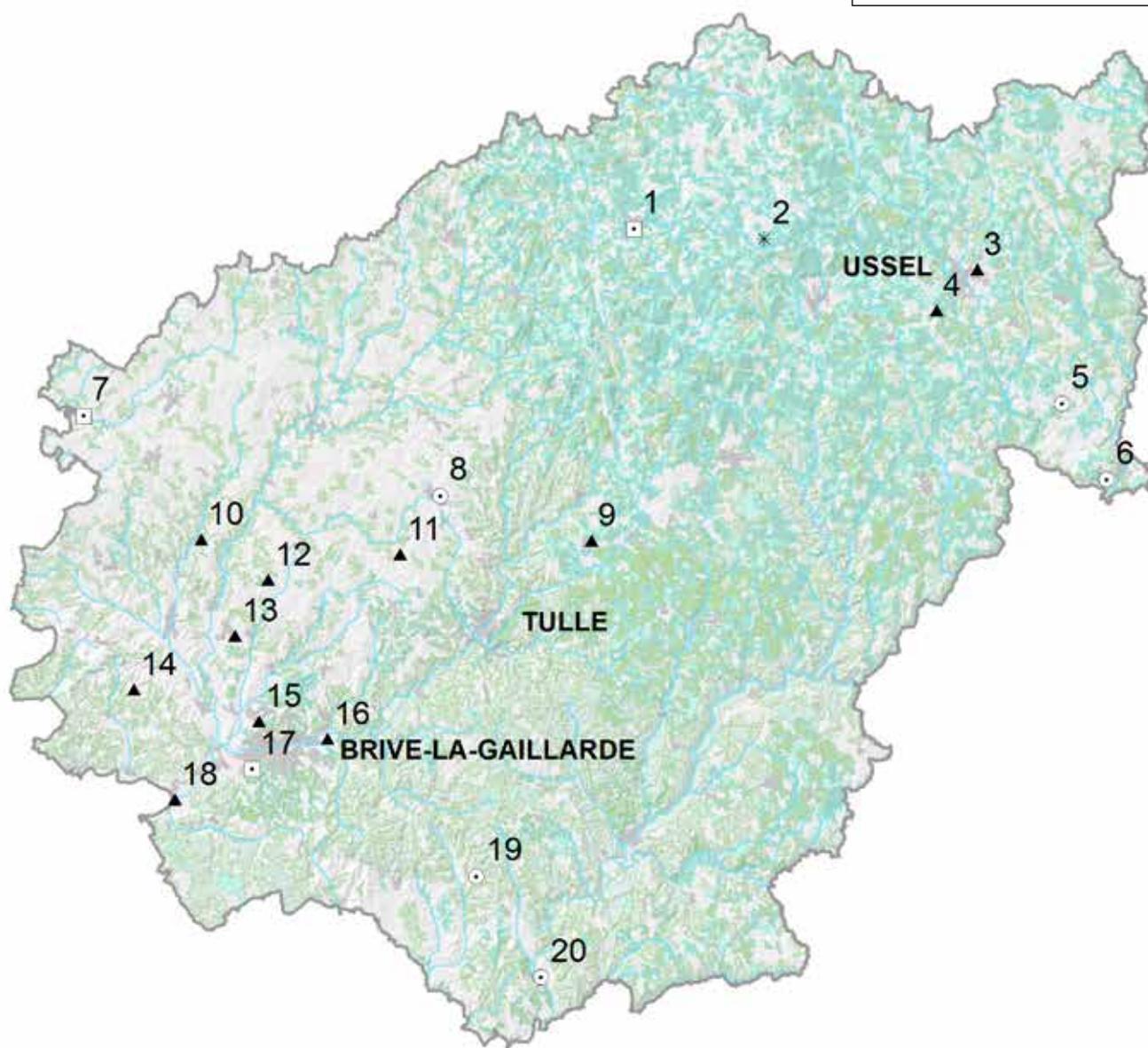


NOUVELLE-AQUITAINE CORRÈZE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2	0	2	0
----------	----------	----------	----------



- fouilles préventives
- ◻ fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- prospections / relevés / analyses études documentaires
- * P.C.R.



N°						N°	P.
12-3899	ALLASSAC	Le Vignal	CONNET Nelly	INRAP	OPD	13	136
12-3905	BEAULIEU-SUR-DORDOGNE	Abbatiale Saint-Pierre et Saint-Paul	CONTE Patrice	MC	SD	20	136
12-3956	BORT-LES-ORGUES	Le Plateau des Orgues	MAGDINIER Alain-Gilles	BEN	PRT	6	137
12-3912	BRIVE-LA-GAILLARDE	Grotte Bouyssonnierie	DELVIGNE Vincent	CNRS	FPR	17	138
12-3915	BUGEAT	Le Champ du Palais	SARTOU Aurélien	EP	FPR	1	139
12-3914	LARCHE	Puy Granel	DEFAYE Sophie	INRAP	OPD	18	141
12-3927	LOSTANGES	Ancien Château	PALOUMBAS-ODILE Dimitri	EP	SD	19	141
12-3894	MALEMORT-SUR-CORREZE	Liaison RD 1089/RD 921	DEFAYE Sophie	INRAP	OPD	16	143
12-3945	MARGERIDES	Les Pièces Grandes	GIROND Simon	EP	SD	5	143
12-3898	ORGNAC-SUR-VEZERE	Portail de l'église	KIRSCHENBILDER Benoît	INRAP	OPD	10	146
12-3944	SAINT-BONNET-L'ENFANTIER	La Combe	DEFAYE Sophie	INRAP	OPD	12	146
12-3887	SAINT-CLEMENT	La Chapelle Saint Loup des Plats	KIRSCHENBILDER Benoît	INRAP	OPD	11	147
12-3972	SAINT-PRIEST-DE-GIMEL	Roc Chaumilly ZAC Montane 4	COLONGE David	INRAP	OPD	9	147
12-3917	SEGUR-LE-CHATEAU	8 rue Pertinax – Château	PALOUMBAS-ODILE Dimitri	EP	FPR	7	147
12-3953	USSAC	Les Combettes	GIRAUD Thierry	INRAP	OPD	15	148
12-3884	USSEL	Le Fraysse – chemin d'exploitation n°56	JAMOIS Marie-Hélène	INRAP	OPD	4	149
12-3907	USSEL	Château du Theil – phase 1	JAMOIS Marie-Hélène	INRAP	OPD	3	151
12-3881	YSSANDON	Eglise Saint-Hippolyte	SCUILLER Christian	INRAP	OPD	14	152

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 0

Contemporain

**ALLASSAC
Le Vignal**

L'intervention de diagnostic archéologique menée sur la commune d'Allassac concerne un projet de lotissement d'une surface de 1,8 ha au lieu-dit le Vignal, au sud du bourg actuel. Le terrain occupe le versant haut, oriental, de la vallée de la Vézère. Les rares vestiges mis au jour sont des drains et murets de pierres sèches destinés à drainer et retenir les terres sur ce versant particulièrement pentu (18 %).

La sédimentation observée sur le projet apparaît particulièrement instable et n'a pas permis la conservation de vestiges anthropiques anciens. La bonne superposition du plan des structures mises au jour avec les plans anciens du XIXe siècle permet de proposer un âge récent pour ces constructions : contemporain, voire moderne.

Connet Nelly

Moyen âge

**BEAULIEU-SUR-DORDOGNE
Abbatiale Saint-Pierre et Saint-Paul**

L'opération archéologique est localisée dans la ruelle entre la Place du Marché (place où se situent l'entrée et le portail monumental de l'église abbatiale) et la place des Pères, actuellement non bâtie. La zone où s'est développée la surveillance archéologique correspond à la partie ouest de la ruelle, le long des absidioles 3, 4 et 5 du chevet de l'église romane. Elle fait suite à celle réalisée par E. Bouticourt et C. Clément quelques mètres plus à l'ouest en 2019 (voir BSR 2019). Une nouvelle opération s'est imposée suite à modification, pour raisons techniques, du projet de l'architecte chargé de la restauration de cette partie de l'édifice, les découvertes précédentes, motivées par

le même projet, ayant démontré le bien-fondé d'une approche archéologique de ce secteur des abords de l'abbatiale, un peu trop rapidement considérés comme ne contenant plus de vestiges suites aux fréquents (et parfois récents) travaux de réseaux et autres terrassements urbains.

La présente opération n'a pas apporté de révélations novatrices, mais elle a toutefois confirmé l'existence de vestiges encore en place, du moins pour partie.

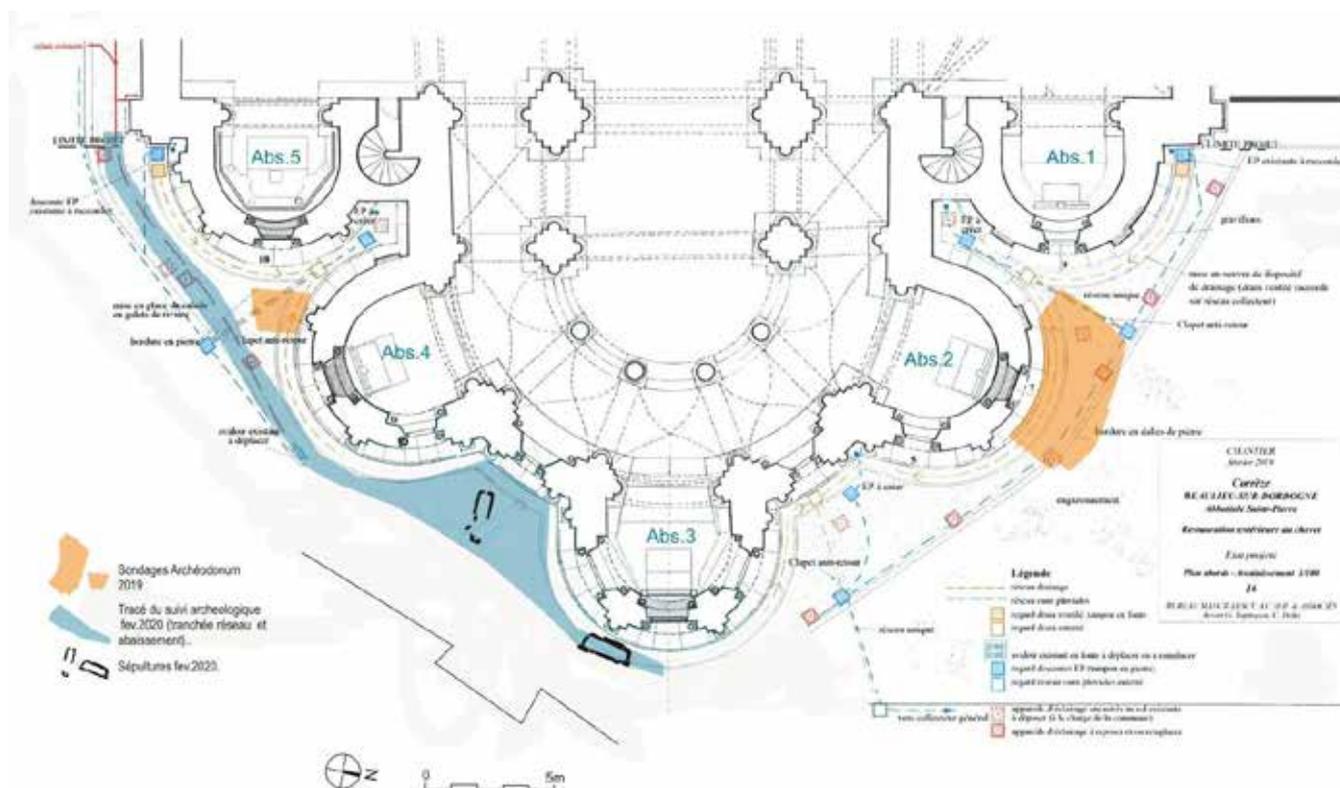
Si le suivi de l'étroite tranchée au droit des absidioles 4 et 5 n'a livré que des niveaux remaniés contenant du mobilier contemporain, l'élargissement en décapage dans l'espace situé entre les absidioles 3 et 4 a permis

de découvrir deux parties d'un sarcophage en calcaire au contenu remanié, sectionné par une tranchée de réseau électrique. La typologie invite à le dater, de manière large du haut Moyen-Âge. Quelques mètres plus loin, au droit de l'absidiole axiale, une seconde tombe a été découverte. Dans ce dernier cas il ne s'agit pas d'un sarcophage mais d'une tombe bâtie en moellons de grès, incluant un élément d'architecture en remploi (bloc muni d'un tore). Cette dernière tombe,

vide de son occupant apparaît plus tardive que la précédente, probablement postérieure au Xe siècle.

Suite à ces découvertes et à celles de l'année précédente, le projet architectural a été modifié par un rehaussement des niveaux finis afin de préserver d'éventuels autres vestiges archéologiques.

Conte Patrice



Position des opérations 2019 (Archéodunum) et 2020 (SRA) et tombes découvertes en 2020 (en noir), sur plan du cab. Manciulescu (dessins G. Torpicean et C. Defta)

Contemporain

BORT-LES-ORGUES Le Plateau des Orgues

Notice non parvenue

Magdinier Alain-Gilles (Ben)

BRIVE-LA-GAILLARDE

Grotte Bouyssonie

Découverte en 2005 à l'occasion d'une prospection thématique puis diagnostiquée par l'Inrap préalablement à une demande de permis de construire, la grotte Bouyssonie fait l'objet depuis 2008 de fouilles programmées sous la direction de D. Pesesse. Creusée dans les grès triasiques affleurant sur le flanc nord du plateau de Bassaler, cette cavité offre une stratigraphie exceptionnelle pour la région avec des témoignages du Châtelperronien, de l'Aurignacien, du Gravettien, du Solutréen, du Magdalénien, de l'Azilien, du Sauveterrien et des périodes historiques. A cela s'ajoute un important enregistrement paléoenvironnemental documenté par un spectre anthracologique varié d'une conservation exceptionnelle, ainsi que par une longue alternance de paléosols et de cryosols. Si la partie inférieure est en partie perturbée par des phénomènes cryoclastiques, la partie supérieure du dépôt (attribuée à différentes phases du Magdalénien) semble en partie préservée de ces aléas.

L'opération de fouille initiée dans le secteur arrière de la grotte Bouyssonie sur une dizaine de mètre carré, a quatre principaux objectifs :

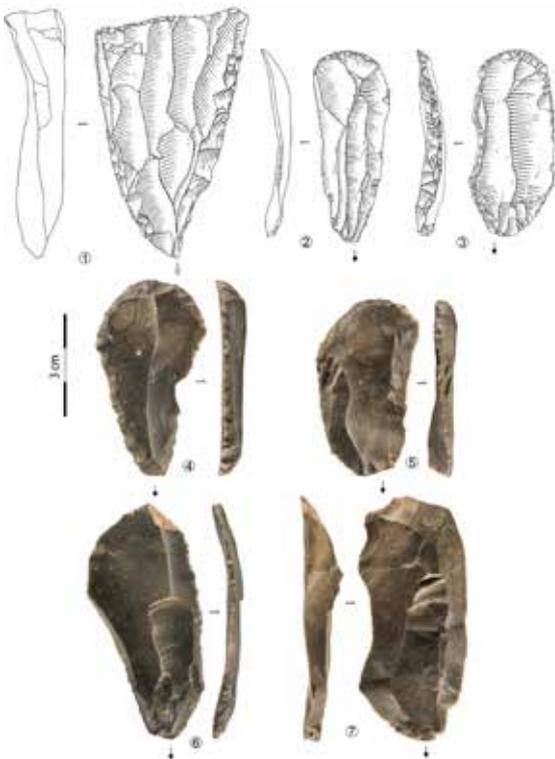
- 1) la reconnaissance de l'impact du diagnostic INRAP sur les niveaux du DMG,
- 2) La fouille planimétrique de l'unité archéo-stratigraphique (UA) B.1 (ancienne UA 2 in Langlais et al. 2019) qui livre des vestiges attribués au Magdalénien moyen ancien ;
- 3) la fouille extensive (sur une dizaine de mètres carrés) et planimétrique de l'UA B.3 (ancienne UA 4 in

Langlais *et al.* 2019) pour l'instant seulement reconnue sur deux mètres carrés et qui se caractérise par un type d'armature exclusive (les lamelles à dos dextre marginal ; cf. LDDM) signant un Magdalénien initial ;

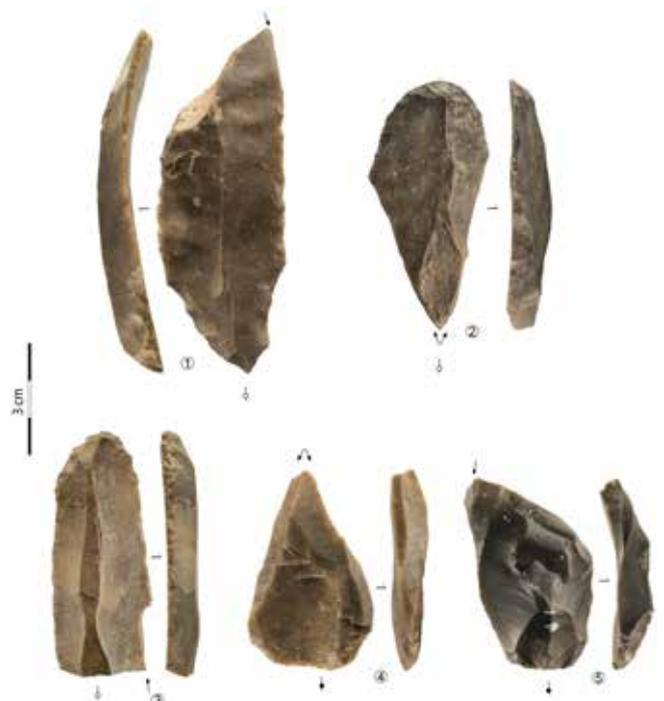
- et enfin 4) la reconnaissance des subdivisions archéo-stratigraphiques de la nappe B et plus particulièrement des zones d'interface entre UA B.1 et UA B.2 et UA B.2 et UA B.3. Pour rappel, la nappe B est constituée de trois UA : l'UA B.1 attribuée au Magdalénien moyen ancien (MMA) riche en lamelles scalènes exclusive ; l'UA B.2 est interprétée comme une interface livrant un mélange d'industries du Magdalénien moyen ancien (notamment l'industrie laminaire) et du Magdalénien inférieur (microlamelles à dos (MLD) et enrichissement progressif en LDDM en profondeur) ; et l'UA B.3 attribuée au Magdalénien initial.

Cette seconde année de triennale a permis de confirmer la richesse en vestiges tant matériel (silicites, colorants) qu'en proxis environnementaux (résidus, charbons) du Magdalénien moyen ancien (UA B.1), parmi les plus vieux indices connus de cette période. Elle est également venue témoigner de l'existence d'une possible interface stérile entre l'UA B.1 et l'UA B.2, malgré l'existence dans l'UA B.1 de quelques témoins du Magdalénien inférieur à microlamelles à dos.

Delvigne Vincent



Exemples d'outils latéraux et d'extrémités
(DAO C. Fat Cheung, clichés E. Lesvignes, CAO M. Langlais)



Exemples d'outils sur lames (Clichés E. Lesvignes, CAO M. Langlais)

BUGEAT

Le Champ du Palais

La fouille menée en 2020 sur le site de la villa du Champ du palais à Bugeat a permis de dégager la partie septentrionale de l'aile ouest de la villa et de comprendre sa construction et son évolution.

Les premières traces d'occupation sont matérialisées par un trou de poteau isolé, creusé directement dans le substrat arénisé. Il est ensuite recouvert par un niveau de colluvions qui accueillera les tranchées de fondation de l'aile ouest de la villa.

Celle-ci est constituée d'un bâtiment principal orienté nord-sud et divisé en au moins 4 pièces dont trois ont pu être dégagée cette année (fig. 1). Il s'agit d'une pièce barlongue faisant office de corridor et desservant de part et d'autre deux pièces de 36 m² en moyenne. Au sud, une pièce au sol de béton et au nord une salle chauffée par un hypocauste constitué de pilettes monolithes en granite soutenant des dalles de suspensura en granite. Une galerie dallée déjà partiellement dégagée en 2006 et 2007, borde le bâtiment sur la partie nord de sa façade orientale et se poursuit vers le nord. Elle permettait de desservir, au sud une petite pièce au sol de béton de tuileau, au centre le corridor et une cour de service au nord. Cette cour au nord du bâtiment, accueille un grand praefurnium en granite qui alimentait en air chaud la pièce sur hypocauste. Un bac à chaux complète les aménagements de cette cour.

La construction de cette partie de la villa est difficile à définir faute de mobilier mais l'ensemble de la construction semble homogène et on ne note pas de traces de reprises.

Les rares éléments mobiliers recueillis sur le site permettent de dater l'occupation principale de l'aile ouest entre la seconde moitié du II^e s. et le premier tiers du III^e s. de notre ère. Comme pour le reste de la villa, l'aile occidentale semble abandonnée par ses occupants avant qu'un incendie détruise une partie de la toiture. En parallèle, certains éléments lapidaires sont récupérés. C'est notamment le cas des pilettes en granite et des dalles de suspensura de la salle chauffée, mais également d'une partie des caniveaux en granite bordant la galerie à l'est. Les maçonneries ont ensuite fini par s'effondrer sur les sols.

La reprise des recherches archéologiques sur le site a permis de reprendre les données issues des fouilles de 2006 et 2007 et de les compléter. L'objectif dans les années à venir est de poursuivre ces investigations dans un premier temps vers le sud afin de dégager l'intégralité de l'aile occidentale et de comprendre la fonction et l'évolution des différents espaces.

Sartou Aurélien



Vue de la galerie pendant la fouille (H. Mousset)

LARCHE Puy Granel

Cette opération de diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre d'un projet de lotissement sur la commune de Larche en Corrèze, au lieu-dit « Puy Granel ». Une prescription émise par le Service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine a déclenché un diagnostic archéologique sur une superficie de 58 651 m². Cette opération a été menée par l'Inrap du 27 mai au 9 juin 2020.

Le projet se situe sur les plateaux de la rive gauche de la Vézère, au sud-ouest de la commune, à une altitude moyenne de 125 m.

Le potentiel archéologique de Larche a motivé cette intervention notamment par les nombreux indices de sites du Moyen Âge.

Avec une pente assez prononcée de l'emprise, 81 tranchées ont été ouvertes soit 6,52 % de l'emprise. Malgré un fort potentiel archéologique, seule une petite zone positive a pu être localisée au sein des altérites des grès autuniens du bassin de Brive. Elles ont pu livrer des structures fossoyées de type trous de poteau, des vestiges de murs délimités par un niveau

de démolition et deux structures de combustion. Le faible corpus de mobilier a cependant permis d'émettre des datations aux alentours du XIV^e s.

D'après le bon état de conservation des structures, ces découvertes laissent envisager une occupation rurale fondée sur une activité domestique, notamment avec la présence d'un éventuel four domestique. D'après l'organisation générale de cet ensemble, l'hypothèse d'un four domestique paraît cohérente notamment avec la présence d'une paroi rubéfiée, de nombreux blocs de grès appartenant probablement à une voûte maçonnée aménagée au-dessus de la chambre de cuisson, de nombreux fragments de terre cuite chauffée, accompagnés de nombreux charbons. Un décapage extensif des vestiges découverts permettrait de mieux comprendre l'organisation de l'ensemble. L'occupation matérielle reste fugace, mais du point de vue chronologique, elle vient enrichir les productions médiévales du bassin de Brive.

Defaye Sophie

LOSTANGES Ancien château

Au cours du mois de septembre 2020, deux sondages archéologiques ont été ouverts sur le site de l'ancien château de Lostanges. Mentionné au XIII^e siècle en tant que repaire, ce château était une coseigneurie dont les condominus rendaient hommage aux vicomtes de Turenne. Il ne subsiste malheureusement plus aucun vestige de ce château dans le paysage architectural, mais d'après le cadastre « napoléonien », des bâtiments étaient encore en élévation en 1832.

Le premier sondage a été ouvert au sud-ouest de l'église Saint-Pierre, en périphérie de l'enclos seigneurial et ecclésial. Les vestiges d'une tour circulaire d'un diamètre hors d'œuvre de 9,10 m y ont été trouvés (fig. 1). Cette tour flanquait l'angle d'un bâtiment rectangulaire dont il reste peut-être des murs, sous la route actuelle. Le second sondage visait à évaluer le potentiel de la zone située au sud-est de l'église. Trois sépultures et deux murs ont été découverts dans cette tranchée (fig. 2). Les céramiques situées au-dessus des inhumations tendraient à prouver que ces dernières sont médiévales.

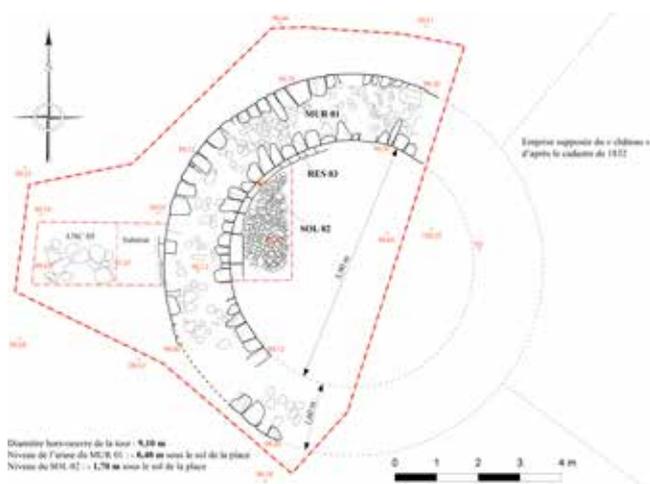
Cette courte opération qui n'aurait pu se faire sans la participation des Lostangeois, a donc révélé d'importants vestiges à peine enfouis sous la place de l'église de Lostanges. Nous mettrons en avant



Sépulture rupestre découverte au sud de l'église Saint-Pierre (D. Palombas-Odile)



Vue de la tour mise au jour au sud-ouest de l'enclos de Lostanges (D. Palombas-Odile)



Plan de la tour mise au jour au sud-ouest de l'enclos de Lostanges (D. Palombas-Odile)

la tour qui, bien qu'arasée, présente un bon état de conservation. L'autre information que nous retiendrons est qu'un cimetière médiéval existe au sud de l'église. Composé de sépultures rupestres, ce cimetière est peut-être contemporain de l'église « romane » décrite par Jean-Baptiste Poulbrière.

Palombas-Odile Dimitri

MALEMORT-SUR-CORREZE Liaison RD 1089-RD 921

Une opération de diagnostic archéologique préventif a été effectuée sur le tracé du projet de liaison routière entre la RD 1089 au nord et la RD 921 au sud sur la commune de Malemort-sur-Corrèze sous la maîtrise d'ouvrage du Département de la Corrèze. L'intervention s'est déroulée du 10 au 21 février 2020 sur une surface prescrite de 70 000 m² pour un linéaire d'environ 2,1 km. L'emprise se situe dans le bassin versant de la Corrèze, directement ou par le biais de ses affluents directs, la Couze en rive droite côté nord et la Loyre, en rive gauche côté sud de l'aire d'étude.

Le projet s'inscrit dans la formation du bassin de Brive caractérisé par son substrat de grès permien, enchâssé dans une dépression cernée de lignes de falaises de grès qui forment l'amorce des vastes plateaux qui l'entourent ; les reliefs plus faibles se distinguent sous la forme de collines au modelé doux. Le tracé prévoit également de traverser deux plaines alluviales, la Corrèze au nord et la Loyre au sud.

L'ouverture des sondages a permis d'éclairer nos connaissances sur le potentiel archéologique des

versants des vallées de la Corrèze et de la Loyre. L'état des connaissances en matière de contexte archéologique laissait supposer la possibilité de traces d'occupation ancienne avec la découverte de vestiges de l'âge du Fer et de la période antique en périphérie proche du projet.

Soixante-dix-neuf tranchées ont permis de localiser des indices archéologiques assez faibles au regard de l'emprise sondée mais il n'en demeure pas moins que leur présence atteste d'occupations anciennes allant du Paléolithique moyen à l'Antiquité avec la découverte de quelques pièces lithiques sur quartz et de plusieurs vestiges archéologiques de type fossoyé sur le sommet de crête. Ainsi, ces derniers viennent compléter les données archéologiques locales de manière fugace mais insuffisantes pour imaginer une occupation structurée et pérenne.

Defaye Sophie

MARGERIDES Les Pièces-Grandes

Une étude archéologique a été commandée par la communauté de communes Haute Corrèze Communauté en vue d'une valorisation du site du sanctuaire antique des Pièces Grandes à Margerides. Une recherche des objets dispersés menée en parallèle a permis notamment de retrouver le Cernunos.

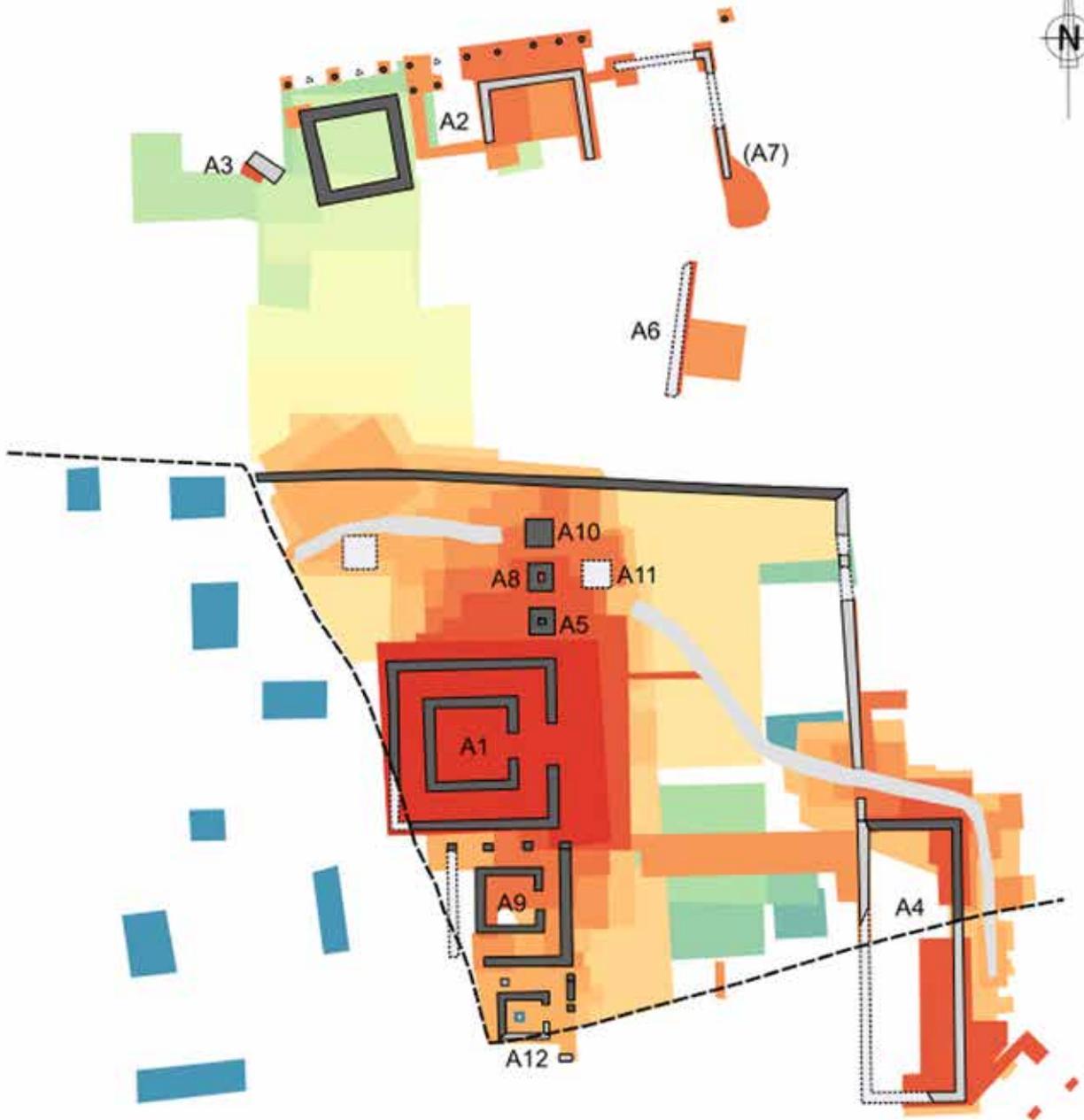
La première phase de l'opération d'étude archéologique pour un état des lieux du sanctuaire des Pièces Grandes à Margerides a consisté en une étude documentaire. Le bilan proposé est établi principalement à partir des rapports de fouille rédigés entre 1965 et 1988, mais d'autres documents ont été consultés (publications, dossiers administratifs, articles de journaux...). Il s'avère que le site a été densément exploité. Ainsi, au sein de la parcelle 831 sur laquelle la fouille a principalement eu lieu, les limites du lieu de culte ont été bien définies et systématiquement explorées avec la mise en œuvre de la méthode Wheeler à partir de 1972. Toutefois, des doutes persistent sur la complétude de la fouille à l'intérieur de l'enceinte. L'étude de la stratigraphie paraît bien souvent hésitante sur la nature et la datation des niveaux observés. La fouille a été également étendue au nord du site vers le bâtiment A2, mais la nature de cette occupation hors enceinte n'a pas été définie. Enfin, la partie occidentale du sanctuaire présente un plus fort potentiel de recherches : elle n'a fait l'objet que

de sondages la dernière année de l'opération (1988), car elle était située sur une parcelle appartenant à un propriétaire différent. Rassemblé désormais au sein de la même parcelle appartenant à la mairie de Margerides, cet espace constitue une réserve pour la connaissance du sanctuaire, son architecture, son organisation et sur la vie religieuse qui s'y déroulait.

La phase 2 de l'étude archéologique du sanctuaire antique des Pièces-Grandes a consisté dans la



Vue de F201 au sein du sondage 2 (S. Girond)



réalisation de cinq sondages de vérification et une analyse du bâti conservé. Ils font suite à une première phase d'étude documentaire qui avait permis de dresser un bilan critique des recherches précédentes et d'apporter des éléments de réflexion sur la localisation de nos travaux. Ceux-ci ont été circonscrits à l'enceinte du sanctuaire. D'après le cahier des charges, les objectifs étaient, d'une part, d'évaluer le potentiel archéologique du site et, d'autre part, de répondre aux problématiques architecturales dans le cadre du futur projet de mise en valeur.

Les sondages ainsi que les observations menées sur les maçonneries du site ont mis en évidence que tous les murs avaient fait l'objet de restauration lors des fouilles anciennes. Pour le mur d'enceinte et ceux de l'édicule A10, nos observations conduisent à penser qu'aucune maçonnerie antique n'est préservée sous les restaurations. Par ailleurs, l'étude des niveaux archéologiques a montré que la plupart avaient été anciennement fouillées, puisque se trouvait rapidement, sous l'humus, l'arène granitique du terrain naturel. Un des sondages menés à l'écart des bâtiments, dans une zone dont l'exploration n'avait pas été achevée, donne à voir la présence d'un important remblai antique, de



Cernunos (Franck Cordier/ Musée Marius Vazeilles)

70 cm d'épaisseur, directement installé sur le terrain naturel. Il pourrait être lié à l'aménagement du temple principal A1. L'absence d'autre niveau à sa surface pourrait s'expliquer par une érosion postérieure à l'abandon du site. Enfin, deux sondages ouverts entre l'angle sud-est de la cella du temple A1 et le mur de la cella du temple A9 ont livré des informations plus consistantes. Ils ont permis de mettre au jour des niveaux antérieurs à l'installation des bâtiments en pierre parmi lesquels ont été détectées les traces d'un puissant trou de poteau et d'une probable palissade d'axe est-ouest. Ainsi, nous soupçonnons l'existence d'une construction en matériaux périssables, d'époque augustéenne.

L'étude du bâti conservé, menée par Christophe Loiseau, montre l'état sanitaire médiocre des maçonneries anciennement restaurées. Par ailleurs, en sus de l'étude céramologique des fragments extraits des sondages, Vincent Serra a mené un bilan critique des études anciennes du mobilier céramique, riche d'enseignements pour le site et l'histoire des recherches. L'étude du petit mobilier par Émilie Dubreucq livre des informations complémentaires sur les activités ayant animé le site (forge du fer) avant ou pendant l'occupation du lieu de culte. Enfin, une analyse cartographique du RGE Alti de l'IGN, proposée par Boris Hollemaert, donne à voir l'ampleur du site et des aménagements inédits (enceinte, structures circulaires...).

La synthèse des deux phases de l'étude répond, au regard des données anciennes et nouvelles, aux problématiques.

Girond Simon



Vue en coupe du fait 401 sur la berme ouest du sondage 4 (B. Hollemaert)

ORGNAC-SUR-VEZERE Portail de l'église

L'opération de diagnostic qui s'est tenue autour de l'église Saint-Martial sur la commune d'Orgnac-sur-Vézère (Corrèze) du 20 au 24 juillet 2020 a permis d'identifier des structures archéologiques apparues directement sous les niveaux de décapage, bien que deux des quatre sondages sont négatifs. Les structures ainsi mise au jour sont toutes en rapport avec le cimetière qui se situait à proximité de l'église paroissiale.

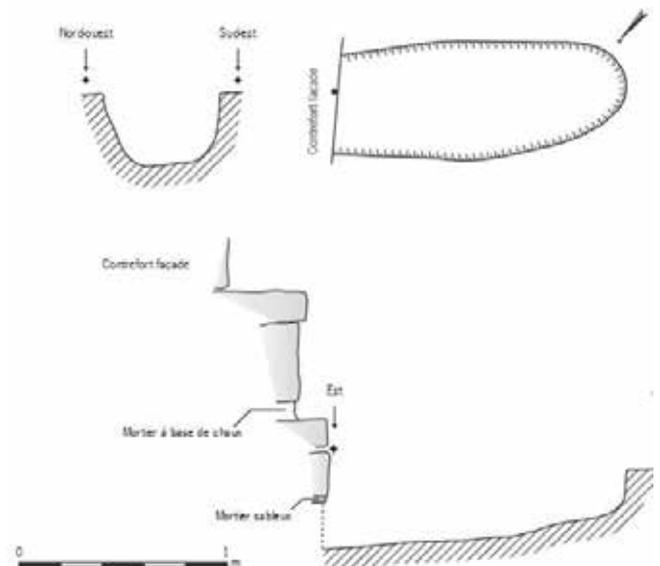
Il semble que ce dernier se développait à une époque antérieure à la reconstruction de la nef en amont du portail ouest (XI-XIIIe siècles). Le recoupement de certaines structures par la façade romane tend à prouver l'antériorité de ces structures. Il pourrait alors s'agir de sépulture datant de la période carolingienne.

Concernant les fosses rectilignes situées le long de la face sud de la nef et se poursuivant sous la chapelle sud, leur datation pourrait être postérieure. En effet, le recours à ce type de structures débute à la fin du Moyen Âge et se poursuit largement durant l'époque moderne. La petite taille du cimetière pourrait expliquer un recours précoce à ce type de structures, antérieurs donc aux recommandations épiscopales de 1780.

Il apparaît alors que du XIe au début du XVIIIe siècle le cimetière se développe autour de l'église, et qu'à partir du XIXe siècle ce dernier est séparé de l'église et devient un lieu spécifique comme représenté sur le cadastre napoléonien de 1827.

Malgré l'absence de restes osseux et donc d'informations taphonomiques pouvant nous apporter des renseignements sur les pratiques funéraires individuelles, l'étude de ces structures, de leur fonctionnement et de leur évolution nous renseignent sur la transformation du rapport qu'entretient l'église avec son cimetière paroissial. À Orgnac-sur-Vézère, ce dernier finit par devenir un lieu spécifique à la fin du XVIIIe et/ou au début du XIXe.

Kirschenbilder Benoît



Photographie, coupes et plan de la sépulture SP-08
(B. Kirschenbilder, J. Teillon)

SAINT-BONNET-L'ENFANTIER La Combe

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée en Corrèze, sur la commune de Saint-Bonnet l'Enfantier, au lieu-dit « La Combe ». Elle a été prescrite suite au projet d'aménagement d'un lotissement sur une parcelle de 22 116 m². 9,64 % de cette surface globale ont été sondés avec l'ouverture de huit tranchées, dans le but de reconnaître et de caractériser les éléments

du patrimoine archéologique se trouvant dans la zone affectée par l'emprise du projet.

La prescription a été motivée par le projet d'aménagement dans un secteur encore mal connu en ce qui concerne les indices archéologiques et par un contexte topographique favorable à l'implantation humaine et la superficie importante du projet.

Cette opération a mis en avant la présence de quelques vestiges archéologiques sous la forme d'une ancienne mare et quelques trous de poteau. Le faible corpus de mobilier a pu permettre de dater ces ensembles du second âge du Fer avec toutefois quelques réserves étant donné le manque d'éléments caractéristiques de cette production de céramique.

On note également la découverte de deux fosses d'extraction appartenant à une occupation plus récente probablement antique.

Defaye Sophie

SAINT-CLEMENT

La Chapelle Saint-Loup des Plats

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur la commune de Saint-Clément au lieu-dit Les Plats, au sud du bourg, du 4 au 6 mars 2020. Ce diagnostic s'attachait à identifier des vestiges antérieurs et/ou contemporains de la construction de la chapelle Saint-Loup datée du XIIe siècle.

Le diagnostic archéologique sur près de 14 % de la parcelle de 120 m² s'est avéré quasiment négatif. Seul un mur antérieur à la réfection du mur du chevet a été identifié. Il s'agit de la probable fondation d'un

contrefort. Ce vestige n'a pu être daté du fait de l'absence de matériel. Par ailleurs, l'absence de vestige le long de la face septentrionale de l'édifice s'explique par un probable décaissement des terrains. Toutes les traces anthropiques identifiées résultent de réaménagements paysagés contemporains (pierrier, tout-venant pour aménagement des abords immédiats, etc.).

Kirschenbilder Benoît

SAINT-PRIEST-DE-GIMEL

Roc Chaumilly ZAC Montane 4

Cette opération de diagnostic archéologique sur l'emprise de la tranche 4 de la ZAC Montane (parc photovoltaïque) a permis la reconnaissance de 7 (totalité de la parcelle) à 9 (surfaces réellement accessibles) % de l'emprise : nous le considérons ainsi comme représentatif.

Aucun vestige anthropique, mobilier ou immobilier, n'a été mis au jour. La seule indication que nous avons relevée est d'ordre géomorphologique : la préservation de dépôts pléistocènes dans un vallon.

Colonge David

Moyen Age

SEGUR-LE-CHATEAU

8 rue Pertinax – Château

Durant l'été 2020, une fouille programmée a été menée sur le site du castrum de Ségur. Faisant suite à une opération de suivi de travaux étalée sur trois années (2017-2020), cette fouille a livré des vestiges inédits, au premier rang desquels un bâtiment contreforté qui pourrait être antérieur à l'actuelle turre vicomtale (fig. a). Si cet édifice est sans conteste le plus important vestige mis au jour lors de cette campagne, son interprétation reste malgré tout très incertaine : était-il, comme nous aurions tendance à le penser, une tour-maîtresse, ou doit-on plutôt l'envisager comme un bâtiment élitair « subordonné » à la tour des vicomtes ? La réponse à cette question passera à n'en pas douter par la poursuite de l'étude de cet édifice, via

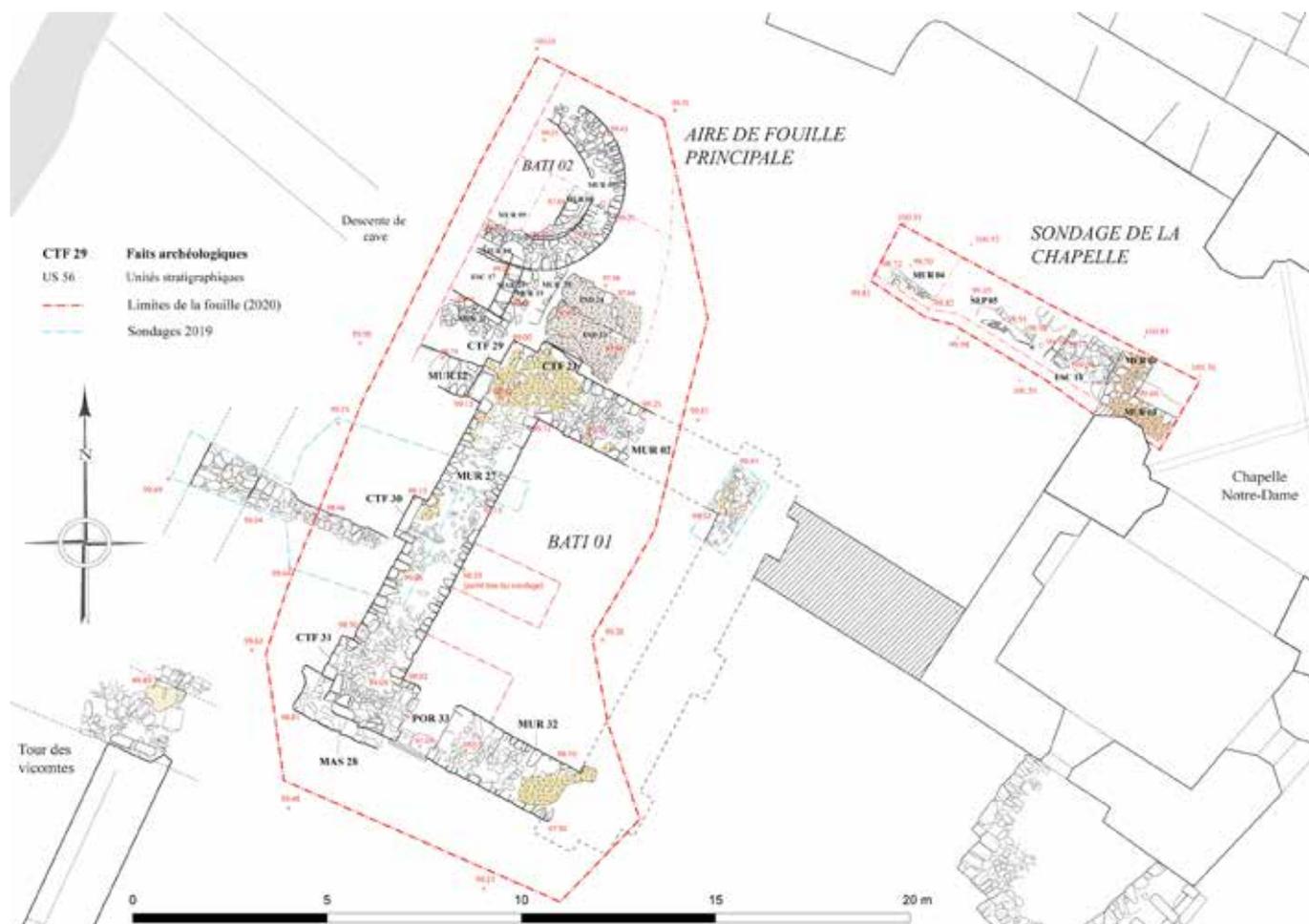
des sondages d'une profondeur plus importante que ceux qui ont été réalisés en 2020.

Un des intérêts de la fouille a aussi été de révéler une grande densité de structures bâties au nord de la « tour » contrefortée : cette dernière était en effet joutée par plusieurs maçonneries, dont un mur hémicirculaire appartenant vraisemblablement à un bâtiment « utilitaire » (un four, une tour d'escalier ?). D'autres maçonneries ont été mises au jour au nord de la « tour » : un mur possiblement appareillé en épi, deux maçonneries très arasées correspondant soit à un reliquat de sol, soit à un mur, enfin un escalier droit qui desservait la salle basse du grand logis sur cave bâti à l'ouest de l'enclos vicomtal.

La campagne de 2020 a aussi été l'occasion d'explorer la zone située devant l'entrée de la chapelle Notre- Dame. Les principaux vestiges découverts dans le cadre de ce sondage sont variés : à l'est, deux murs en équerre contemporains de la chapelle ou antérieurs à celle-ci ; au milieu du sondage, un possible emmarchement pouvant correspondre à une extension bas-médiévale de la chapelle ; une sépulture à l'ouest de cet emmarchement ; enfin, un mur appareillé en épi à l'ouest de l'excavation.

En dépit d'une lecture encore très partielle de tous ces vestiges, les points positifs au terme de cette campagne de fouille sont réels et nombreux. La découverte d'une possible tour- maîtresse est une avancée importante qui laisse espérer de fructueuses et passionnantes recherches.

Palombas-Odile Dimitri



Plan du bâtiment contreforté (D. Palombas-Odile)

USSAC Les Combettes

Le diagnostic archéologique D130347 s'est déroulé du 14 septembre au 07 octobre 2020 au lieu-dit « Les Combettes », au Sud de la commune d'Ussac et au nord de celle de Brive-la-Gaillarde (Corrèze), sur la rive gauche méridionale du ruisseau « La Pourette ». Ce n'est pas moins de 4 hectares de terres agricoles (parcelles 1 et 16) qui seront recouverts d'habitations individuelles et collectives avec commerces et parking par la SNC Ussac Les Combettes. Conformément aux objectifs fixés par les services de l'État (Service

régional d'Archéologie) nous avons procédé à une série de sondages archéologiques mécanisés visant à atteindre le substrat afin de nous assurer qu'aucun vestige, même ancien, ne soit détruit par ces travaux.

Pour se faire, dix-huit tranchées ont ainsi été creusées pour un total cumulée de 2 653 m² sur les 30167 m² accessibles, soit un pourcentage de 8,79 % d'ouverture.

Elles prennent place sur les 150 m qui séparent la route départementale 57 en partie sud et « La Pourette »

qu'elle suit sur 250 m de sa berge irrégulièrement escarpée avec une pente d'environ 6 %. Deux micro vallons affluents fortement colmatés forment une discrète ondulation perpendiculaire au ruisseau.

Les rares aménagements épars mis au jour (drain, fosse, fossé et trou de poteau) ne permettent pas d'attester d'une occupation véritable de ce versant, leur niveau d'apparition ne plaide pas pour une attribution ancienne. Le mobilier céramique recueilli se résume à quelques tessons altérés en position secondaire, mêlés à des fragments de tegulae, au sein de colluvions canalisées dans le vallon affluent le plus oriental et piégées dans une dépression située en son amont. De potentiels lambeaux de sol protohistoriques (âge du Bronze ou début âge du Fer), plus ou moins bien conservés, sont localisés en périphérie de

cette cuvette humide. Un massif de grès compact, épargné par l'érosion, sépare le vallon est de celui plus à l'ouest. Ce dernier semble s'être comblé bien plus tôt (pléistocène ?) et ne renfermait aucun indice archéologique. La partie basse des cônes de déjection est entrée en concurrence avec la dynamique d'érosion et de dépôts propre au ruisseau. Ces alluvions n'ont livré aucun mobilier, qu'il soit remanié ou en place.

Les quelques éléments de terre cuite collectés plaide pour une occupation partiellement démantelée, en amont de nos investigations. Le fort pendage et l'exposition nord n'ont pas été ici propices à une installation humaine.

Giraud Thierry

USSEL

Le Fraysse – Chemin d'exploitation n°56

En préalable à l'aménagement d'un champ de panneaux photovoltaïques porté par la SASU Engie PV L'Empereur, un diagnostic archéologique a eu lieu en janvier 2020 sur une surface de 73 738 m² située sur la parcelle ZT 126, au nord de la ZA de l'Empereur, qui se trouve au sud-ouest de la ville d'Ussel, en Corrèze (19).

Construite sur les contreforts ouest du Massif central, à une altitude variant entre 588 et 761 m, la ville, d'origine gauloise, occupe une place dominante, entre les vallées de la Diège et de la Sarsonne, aux confins est de la cité des Lémovices, en limite du territoire des Arvernes.

L'intervention archéologique de terrain a tout d'abord constaté que la majeure partie de l'emprise avait subi d'importants terrassements au début des années 2000, dans le but d'aménager une zone de stockage des bois de tempête. Ces travaux ont complètement fait disparaître les sols anciens aux endroits où ils ont été effectués. À ces remaniements de terrain s'ajoute l'existence, au nord-est de l'emprise, d'une petite carrière de pierres dont l'origine chronologique n'a pu être appréciée. La zone indemne se trouve ainsi réduite à une superficie de 20 043 m², en partie sud-est de l'emprise.

Une petite occupation a ainsi été mise au jour. Elle est constituée d'un ensemble central dense qui regroupe trente-six structures en creux, localisées sur un espace carré d'environ 13 m de côtés. Le niveau d'apparition des structures se situe très haut, à 0,20 m de profondeur, soit immédiatement sous la couche de terre végétale. Les creusements décaissent les colluvions superficielles qui recouvrent le sol naturel, constitué ici d'arène granitique. Deux d'entre elles, F65.01 et F65.16, sont de dimensions nettement plus importantes, certaines de leurs limites sont rectilignes ;

il peut s'agir de restes de sol intérieur. Les autres structures semblent s'organiser autour suivant un plan circulaire (fig. 1). Elles peuvent être réparties en trois catégories :

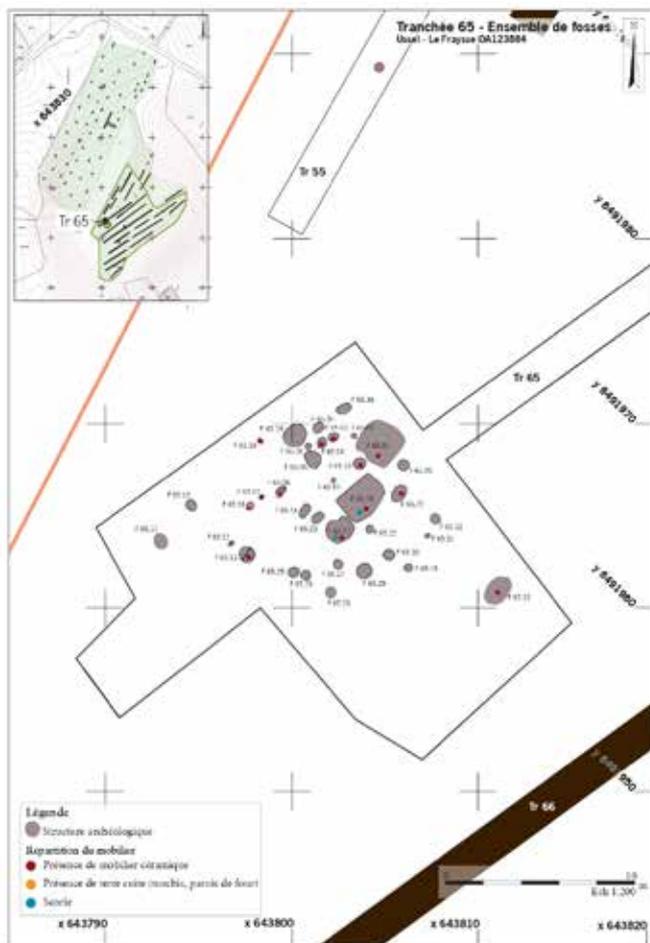
Les grandes fosses ovalaires, au nombre de trois : F65.24, F65.17 et F65.33, qui mesurent plus d'un mètre de longueur.

Les grandes fosses circulaires, au nombre de cinq : F 65.05, F65.13, F65.21, F65.29, F65.11, aux diamètres approchant ou dépassant le mètre.

Les petites fosses circulaires ou ovalaires : les plus nombreuses, au nombre de vingt-huit. Certaines d'entre elles ont pu servir à l'enfouissement de vases de stockage, comme c'est le cas de la fosse F65.07 (fig. 2). D'autres, peuvent être des trous de piquet ou de petit poteau. Les structures testées restent peu profondes ; un fort arasement, dû à la position de hauteur du site, en est probablement la cause principale.

Autour de cette concentration principale, se trouvent, en position isolée ou concentration de quelques structures, trois grandes fosses d'extraction d'arène, six trous de poteau, dont certains ont été déstructurés, par enlèvement du poteau et dix-huit fosses de plus petites dimensions.

Le mobilier céramique récolté durant ce diagnostic archéologique est très fragmenté, il ne comporte aucune forme complète et les seuls remontages qu'il a été possible d'effectuer proviennent de cassures récentes. Le plus grand nombre de pièces provient de la concentration de fosses. Le nombre de pièces reste modéré, constituant un lot de 228 tessons, qui représentent 97 NMI. Les formes tournées sont très minoritaires, puisqu'elles ne sont représentées que par quatre panses d'amphore italique, cinq panses, un fond et deux lèvres de céramique fine.



Plan de l'extension de la tranchée 65

La céramique modelée ne présente pas non plus de pièces caractéristiques. Les fonds plats et les formes tronconiques sont majoritaires. La présence de plusieurs écuelles et de nombreuses panses globulaires, de facture grossière, indique un usage domestique rudimentaire.

Le corpus réunit quatre décors incisés au poinçon, ou à l'angle, formant une seule ligne horizontale qui souligne le haut des panses globulaires, à col droit, ou légèrement carénées.

Un cinquième décor orne la face interne d'un fond plat, dont la pâte est de même facture que les panses incisées. La technique employée est originale, le dessin au motif rayonnant étant marqué par un lissage appuyé des tracés (fig. 3). Aucune comparaison, locale ou exogène, n'a été trouvée pour ce type de décor.

L'ensemble céramique découvert au Fraysse est ainsi compatible avec un faciès de la fin de la Tène au tout début de la période Gallo-Romaine (1er av. J.-C. – 1ère moitié du 1er ap. J.-C.). Les trois pièces de mobilier métallique (un clou et deux scories), sont tout à fait compatibles avec cette chronologie.

Ces vestiges mettent en évidence une occupation domestique secondaire, liée à des activités artisanales ou agraires peut-être saisonnières.

Le site mis au jour au Fraysse est à mettre en relation avec la fouille préventive des « Vergnes du Soir », qui s'est déroulée en 1996 sur l'emplacement de l'actuel échangeur routier ouest d'Ussel, à seulement 2 km à vol d'oiseau, qui a permis l'étude d'une occupation secondaire de la Tène III (Perrin 1996).

Jamois Marie-Hélène

USSEL Château du Theil – phase 1

La phase 1 du diagnostic archéologique du château du Theil, à Ussel, en Corrèze, s'est déroulée en juin 2019 sur une période de trois jours ouvrés. Cette première investigation a concerné une surface de 13 500 m² située autour du château, à l'exception d'une bande de sécurité de 10 mètres autour des bâtiments principaux, le bâti étant alors en travaux et exclu de la prescription.

Si des traces d'occupations de la fin de la fin de la Tène et de l'Antiquité sont présentes, celles-ci restent sporadiques et sont à mettre en relation directe avec les deux sites du Theil, fouillés en 2009 et 2013 et distants de seulement quelques centaines de mètres. Il s'agit principalement de fragments de céramique, modelée et tournée et de tuiles plates à rebords, dont la présence est récurrente sur l'ensemble de l'emprise, notamment en position secondaire dans les colluvions et remblais. La seule structure en place qui a pu être datée avec certitude de cette période est un foyer, dont un charbon a été daté par C¹⁴, donnant une fourchette chronologique de la fin du III^e s. au début du V^e s. de notre ère.

Des bassins de pierres sèches captant des sources naturelles, encore visibles dans le parc, ont pu être utilisés durant un temps très long. Leur origine chronologique n'a pu être attestée ici, mais de nombreux éléments de terre cuite antique, mis au jour sur un niveau de sol entourant l'une de ces structures, laisse envisager une première installation durant



Plan général du diagnostic

l'Antiquité. La gestion de l'eau semble d'ailleurs avoir été une problématique importante sur ce site, durant toutes ses phases d'occupations.

Les traces d'occupations médiévales du site apparaissent sous forme d'aménagements secondaires, principalement des structures liées à la gestion de l'eau au nord du château et d'importants épisodes de remblaiements qui sont venus sceller les niveaux antérieurs en remodelant les abords du château. Certains éléments de mobilier céramique pourraient être d'origine alto-médiévale, confirmant ainsi l'occupation du site depuis l'Antiquité sans discontinuité.

Les archives permettent d'envisager une période d'abandon plus ou moins partiel du château à l'époque moderne, due à la faillite financière de ses propriétaires. Le château est par la suite vendu après saisie par l'administrateur royal en 1717. L'édifice connaît, durant les XIX^e et XX^e s., un renouveau en étant utilisé successivement comme petit séminaire, hôpital durant la seconde guerre mondiale, collège et résidence particulière. Les vestiges du XIX^e s. restent les plus prégnants, notamment au travers des bâtiments annexes et aménagements bâtis du parc ouest.

Après une nouvelle période d'abandon, le château a été racheté en 2018 et fait actuellement l'objet d'importants travaux visant à en faire un hôtel de luxe. Gageons que de futures recherches permettront d'en apprendre plus sur ce site, peut-être sur les premières installations du château médiéval dont le diagnostic n'a pas permis de retrouver les traces matérielles.



Mobilier associé au sondage 17 : bouton en cuivre fin XVIIIe-XIXe

Jamois Marie-Hélène

YSSANDON

Eglise Saint-Hippolyte

Les sondages réalisés autour de l'église romane Saint-Hippolyte du Puy à Yssandon, exécutés dans le cadre d'un diagnostic archéologique se sont avérés majoritairement positifs (4 sur 6 tranchées effectuées).

Le diagnostic a permis de voir :

- L'état des substructures du bâtiment, qui sont de constitutions différentes selon les secteurs : soignées, en pierres de tailles au niveau du clocher et du chevet (sondages 1, 2 et 6), rudimentaires le long de la nef au nord ou au niveau de la sacristie (sondages 3, 4 et 5),

- La présence d'au moins deux à trois niveaux funéraires conservés situés devant et au nord de l'édifice. Les structures funéraires rencontrées sont de trois types : sépultures en fosses dites « sans contenant visible » (cercueil ou pleine terre), sépultures en coffrages de pierres juxtaposées, et sépultures en sarcophages monolithes. Certaines de ces derniers types de structures sont dans un bon état de conservation.

- La présence de vestiges d'autres types (muret, fosse, caisson) sont également à signaler, notamment au nord, plus ou moins enchevêtrés aux structures funéraires. Une structure en fosse associée à un lambeau de mur, antérieure à l'installation de cuves de sarcophages, laisse envisager une occupation précoce du secteur (fin Antiquité / début haut Moyen Âge).

- La partie est (chevet, sacristie) hormis le bâti, est exempte de vestige archéologique.

Les structures archéologiques sont présentes à faible profondeur sous la surface du sol (sépultures dès 0,15 m au nord par exemple alors que la partie orientale est exempte de vestige archéologique), il sera important d'en tenir compte lors de la programmation des travaux d'aménagements intéressants le reste des surfaces décrites.

Scuiller Christian

**NOUVELLE-AQUITAINE
CORRÈZE**

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Opération communale et intercommunale

2 0 2 0

N°					N°	P.
12-3890	BEAUMONT, CHAMBOULIVE, ESPARTIGNAC, LAGRAULIERE, NAVES, SAINT-JAL, SAINT-SALVADOUR ET SEILHAC	DRUELLE Patrick	BEN	PRD	8	153

**BEAUMONT, CHAMBOULIVE,
ESPARTIGNAC, LAGRAULIERE,
NAVES, SAINT-JAL,
SAINT-SALVADOUR et SEILHAC**

Au cours de l'année 2020, 104 nouveaux sites ont été prospectés et éventuellement documentés. Initialement limitées aux seuls sites gallo-romains dûment répertoriés sur la base Patriarche, les recherches se sont progressivement étendues à l'ensemble des territoires communaux. Elles sont guidées par des voies anciennes susceptibles d'être associées à des bâtiments. Le réseau prospecté totalise 39,49 km de voies.

Des indices d'occupation gallo-romaine ont été recueillis ou sont déjà documentés dans 21 des 68 sites. Et cette proportion serait sans doute encore plus élevée si le sol des 47 sites restants n'était pas masqué par la couverture végétale.

Druelle Patrick